



Le cabinet d'avocats ULYS et le QCNS GROUP ont le plaisir de vous inviter à participer à une conférence-déjeuner juridique.

Droit & e-tourisme

ORATEURS :

- Frédéric Péron – Legal & Litigation Manager – QCNS International
- Laetitia Belloucif - Juriste - Go Voyages
- Thibault Verbiest – Avocat associé – Cabinet ULYS (www.uly.net)
- Cathie-Rosalie Joly – Avocat – Cabinet ULYS (www.uly.net)

Secteur essentiel de l'économie européenne, les règles entourant la vente de produits touristiques en ligne se complexifient à mesure que le tourisme se démocratise. Les professionnels doivent désormais faire face non seulement à une kyrielle de normes nationales, mais aussi européennes et internationales. La révision de la directive sur les voyages à forfait en constitue un exemple. La France est particulièrement active notamment à travers les recommandations de la commission des clauses abusives. Réservation, annulation, modification : Quelles sont les obligations des professionnels du tourisme sur internet? Dans quelle mesure le droit de la consommation se trouve-t-il modifié par les pratiques on-line? Quel droit applicable face à des touristes de toute nationalité?

La présente conférence aura pour but de dresser un état des lieux des connaissances liées à ce secteur.

QUAND ? : Le vendredi 20 février 2009 de 12H à 14H30

OU ? : Cabinet ULYS – 251 Boulevard Pereire – 75017 Paris

Les inscriptions sont entièrement gratuites ; sandwiches et boissons vous seront offerts. Cependant, les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire le plus rapidement possible, au moyen du formulaire ci-dessous. **Renvoyer votre formulaire rempli par fax au : + 33 1 40 70 01 38 / (un formulaire par personne s.v.p.) ou par email à : danae.list@uly.net**

Oui, je m'inscris à la conférence du 20/02/2009 : Droit et e-tourisme

Société :

Prénom :

Nom :

Fonction :

Adresse :

Tél:

Mobile :

Fax :

E-mail :

Site web :